



## 66<sup>ème</sup> Réunion du Comité des Ministres de l'ASECNA

# COMMUNIQUE FINAL

Le Comité des Ministres de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) a tenu sa 66<sup>ème</sup> Réunion (session extraordinaire) à Dakar, République du Sénégal, le 14 septembre 2020. Cette réunion du Comité des Ministres avait pour objet, conformément aux statuts, la désignation du Directeur général de l'Agence pour la période 2021-2024.

La cérémonie d'ouverture a été présidée Monsieur Alioune SARR, Ministre du Tourisme et des Transports aériens du Sénégal, représentant Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal.

Dans son discours, il a insisté sur l'importance stratégique de l'ASECNA, dont la gestion coopérative des espaces aériens de ses Etats-membres est reconnue par l'OACI, et qui demeure un bel outil d'intégration régionale dans un continent où les replis identitaires et les souverainetés nationales tendent à prendre le pas sur les regroupements régionaux. Dans un contexte où l'aviation civile est fortement impactée par la pandémie de la COVID 19 qui pose de nouveaux défis au secteur du transport aérien, il a invité le Comité à porter son choix sur un manager doté de grandes capacités managériales et d'une vision pour porter les ambitions de l'ASECNA au cours des prochaines années.

Auparavant, Monsieur Hervé Yves HEHOMEY, Ministre des Infrastructures et des Transports du Bénin, Président en exercice du Comité des Ministres, a rappelé que l'ASECNA, en tant que fournisseur de services de navigation aérienne, tire ses ressources presque exclusivement des redevances payées par les compagnies aériennes. C'est dire à quel point l'Agence est fortement impactée par cette crise de la COVID 19 du fait de la diminution drastique de ses recettes. Il a rappelé la déclaration politique adoptée le 11 décembre 2019 à Dakar par le Comité des Ministres de l'ASECNA fixant les grandes orientations pour l'Agence, ainsi que la résolution du Comité des Ministres du 30 juillet dernier concernant l'impact sur l'Agence de la pandémie de COVID-19. Dans ce contexte, le Directeur général qui serait désigné devait pouvoir faire preuve d'imagination, de concertation avec les compagnies aériennes, d'anticipation et d'une vision claire pour permettre à l'ASECNA de continuer à assurer ses missions dans les meilleures conditions au service de la sécurité de la navigation aérienne et du développement économique de ses 18 Etats-membres.

A l'issue de ses travaux, le Comité a désigné Monsieur **Mohamed MOUSSA** de nationalité nigérienne, comme Directeur Général de l'Agence pour un second mandat de quatre (04) ans à compter du 1er janvier 2021.

Ingénieur de l'aviation civile, Monsieur Mohamed Moussa, ancien Ministre, a fait presque toute sa carrière au sein de l'ASECNA, dont il est déjà le Directeur général depuis 2017. Son bon bilan à la tête de l'Agence a conduit le Comité des Ministres à lui renouveler sa confiance pour un nouveau mandat.